L’Education nationale va disposer d’une « cellule laïcité »

15/09/2017 à 3h06

Jean-Michel Blanquer a annoncé la création d’une cellule laïcité qui rassemblera des juristes, des spécialistes de la radicalisation ou de la laïcité, afin de lutter contre les « dérives » au sein des établissements scolaires.



Selon le ministère, il s’agirait d’une équipe « restreinte » d’experts juridiques, de spécialistes de la radicalisation ou de la laïcité qui devront être un soutien aux chefs d’établissements et aux référents laïcité déjà présents dans les académies. Le dispositif devrait être mis en place au début de l’année prochaine, dès le mois de janvier. À ce propos, le ministère reconnaît que « *jusqu’ici, il pouvait y avoir des disparités entre les territoires* » et qu’il « *n’y avait pas dans tous les établissements la même attention* » aux questions de laïcité.

Karine Autissier, secrétaire nationale de l’UNSA Éducation, souhaite également que le nouveau dispositif préserve l’efficacité des référents laïcité déjà présents sur le terrain. « *Ils permettent de dépassionner le débat et de trouver des solutions* », estime-t-elle, citant au passage le rapport « *Laïcité et fonction publique* » qui « *montre que les problèmes, lorsqu’ils sont détectés, sont résolus par les référents laïcité grâce à un rappel à la loi et au dialogue* ».

La cellule nationale devrait intervenir « *quand les référents des académies n’auront pas la solution à eux seuls* ». Pour le ministère, il s’agirait effectivement de permettre aux référents laïcité et aux chefs d’établissements de faire appel

aux connaissances et au soutien d’experts.

La Croix

Merci à **Lilib**